

H. 9802/52



L E T T R E

**DE M. MASSIA,
A M. SON FRÈRE,**

Sur les troubles qui agitent l'Isle de Saint-Pierre-Martinique, avec le Discours prononcé par MM. de MONTDENOIX & LINGER, aux gens de mer, qui composent les équipages du vaisseau La Ferme, commandé par M. de RIVIERE, Chef de division, & la Frégate l'Embuscade commandée par M. d'ORLÉANS.

Saint-Pierre-Martinique, le 11 Juin 1791.

MON TRÈS-CHER FRÈRE,

L'Ami de la Nation ne devant faire route pour votre Port que ce soir, me donne le temps de te faire un petit détail des événemens sur-

venus à quantité de Patriotes de la Colonie , qui habitoient dans différens Bourgs , & qui ont été obligés de venir se réfugier ici.

Le Général , M. de Béhague & les quatre Commissaires , venus ici avec beaucoup de forces , pour y rétablir la tranquillité , par ordre de l'Assemblée Nationale , ne sont pas encore parvenus à ce grand ouvrage , si désiré de tous les honnêtes Citoyens & bons Patriotes , amis de la nouvelle Constitution , ainsi que tu le verras , par le récit que je vais te faire des fâcheux événemens survenus ces jours derniers à différens Patriotes du Fort-Royal & autres Bourgs de la Colonie , qui ont été obligés d'abandonner leurs biens , femmes & enfans , en s'échappant aux menaces des gens de couleur , qui ne cessoient pas de les insulter , en les traitant de brigands , comme ils traitent tous ceux qui habitent cette Ville , & qui ont soutenu la nouvelle Constitution.

Le 2 du courant les Mulâtres se sont permis d'aller dans quarante ou cinquante maisons des patriotes , d'enfoncer à coups de sabre ou de haches , les portes & contrevents de leurs maisons pour les tuer ; en faisant cet ouvrage , ils faisoient des cris , & disoient qu'ils vouloient les pendre tous , si dans vingt-quatre heures ils n'avoient pas quitté l'endroit. D'après pareilles menaces , plusieurs ont pris la fuite

pour ici, en se voyant poursuivis par cette canaille, que les habitans font mouvoir, comme ennemis de cette Ville, parce que devant aux Négocians qui l'habitent, environ vingt-cinq millions, ils voudroient ne pas les payer, ainsi qu'ils l'ont démontré par la scission qu'ils ont faite avec cette Ville, & qu'ils ont tous signé. Tu dois en avoir reçu une copie, à ces heures, te l'ayant envoyée par le Capitaine Bataille.

Tu dois avoir su dans le temps par les papiers publics, & les différentes lettres, que les Négocians d'ici écrivoient à leurs Correspondans à Bordeaux, la conduite odieuse du Vaisseau *La Ferme*, & la Frégate *l'Embuscade*, commandée par M. d'Orléans, envers le Commerce, & les Patriotes de cette Colonie, qu'ils ont bloquée pendant plus de trois mois, en interceptant les Caboteurs, qui venoient ici faire leurs affaires, & porter des nouvelles de nos frères des Isles voisines, dont une grande partie étoit venue donner la main pour nous défendre; eh bien, mon bon ami, il se trouve aujourd'hui que les équipages de ces Bâtimens sont approuvés des commissaires du Roi, par la conduite qu'ils ont tenue, ainsi que tu le verras par la copie du discours, que ces Messieurs ont fait à ces équipages, que je te remets incluse. D'après cela, il te sera facile de t'appercevoir de la triste situa-

tion des Patriotes d'ici, qui ne peuvent que gémir de toutes les horreurs qu'on ne cesse de leur faire, depuis l'arrivée des forces dans la Colonie.

Nous sommes maintenant sous l'ancien régime, plus terrible que celui qui existoit avant la révolution. Les citoyens étoient pour lors au moins bien tranquilles chez eux; au lieu qu'aujourd'hui, ils ne le sont pas, puisqu'il y en a beaucoup qui ont été chassés de leurs maisons, en éprouvant les maltraitemens les plus durs. J'estime qu'il y en a environ cent cinquante de ces malheureux ici, dont la majeure partie a été obligée d'y venir sans pouvoir prendre leur linge, & par conséquent leurs biens & femmes, qu'ils ont été forcés d'abandonner à la fureur de ces gens là. Je ne peux pas finir de te parler de ces vexations, sans que des larmes coulent de mes yeux, me voyant peut-être à la veille d'en éprouver autant, & d'être forcé comme bien d'autres, de faire abandon de ce malheureux pays, dont l'aristocratie s'est emparée. Je te prévien, que si la moindre chose m'arrive, je m'embarque pour France, ou saint-Domingue, ne voulant pas éprouver pareils désagrémens qui pourroient être précédés de quelque coup funeste, n'étant pas homme à souffrir tout cela. Que je te trouve heureux d'être au sein des patriotes, jouissant d'une parfaite tranquillité, que j'ambitionne

tant ! A dieu , mon cher ami , & frère , continue de m'aimer , comme je t'aime , & de me croire pour la vie le meilleur de tes frères.

Signé à l'original, J. MASSIA.

P. S. Voilà le bien que le nouveau Général, & les quatre Commissaires ont fait dans la Colonie. L'Assemblée Nationale qui a cru nous envoyer des Chefs Patriotes, se trouvent aristocrates dans la force du terme.

Par le désordre qui regne encore dans la colonie, le commerce décline tous les jours, & presque tous les bâtimens qui nous arrivent, défilent à St. Domingue ; il y en a qui sont ici depuis un an, sans qu'ils puissent finir de se charger.

DISCOURS prononcé au nom de MM. les Commissaires du Roi , par MM. de MONTDENOIX & LINGER , aux gens de mer qui composent les équipages du Vaisseau La Ferme , commandé par M. de Riviere , chef de division , & la Frégate l'Embuscade , commandée par M. d'Orléans.

Braves gens qui composez l'équipage du vaisseau *La Ferme* & la Frégate *l'Embuscade* , nous avons appris avec indignation , que des gens mal intentionnés ont cherché à décrier la conduite que vous avez tenu pendant les troubles de cette Colonie dans la première époque de la station de *La Ferme* & de *l'Embuscade* à la Martinique.

Nous nous sommes rendus ici pour vous témoigner que votre conduite est bonne , qu'elle est sage , légale , conforme aux principes & aux intentions de l'Assemblée Nationale ; que ce que vous avez fait avant l'arrivée de l'Escadre , a préparé le succès des opérations pour lesquelles elle a été envoyée , a assuré l'exécution de la Loi , qui ordonnoit de remettre les Forts , de dissiper l'insurrection des troupes , & de faire cesser les désordres auxquels la Colonie étoit livrée.

Soyez contents de vous-mêmes , vous en avez

acquis les droits ; les gens d'honneur , tels que vous , ont rempli la mesure de leurs devoirs , lorsqu'ils ont obéi ponctuellement aux ordres des Officiers qui les commandent ; c'est alors qu'ils se sont élevés au-dessus des reproches ; c'est alors qu'ils obtiennent l'estime des citoyens honnêtes , nous nous rendons garants envers vous de cette estime , pour le présent & pour l'avenir.

Braves militaires du régiment d'Agenois , c'est à vous que nous adressons la parole ; vous avez couru la même carrière que les gens de mer de la Frégate l'*Embuscade* , vous avez partagé leurs travaux , leurs périls , leurs succès , des reproches qui n'auroient jamais dû avoir lieu , se sont étendus jusqu'à vous ; nous avons eu connoissance de la sensibilité que vous avez montré à ce sujet , nous la partageons cette sensibilité si bien placée , de votre délicatesse , soyez sûrs que votre honneur nous est infiniment cher , que nous en connoissons tout le prix , nous en serons les plus zélés défenseurs , dans toutes les circonstances , dans tous les temps , à toutes les distances.

Si quelqu'un étoit assez téméraire pour oser encore vous blâmer & vous provoquer par des propos injurieux , nous le déclarons coupable , nous requérons contre lui l'autorité de vos chefs , pour que justice vous soit faite , par une punition prompte & exemplaire.

Braves amis , que désormais vos inquiétudes cessent , que vos alarmes se dissipent , vivez dans la paix , dans l'union , avec tous vos freres embarqués sur les bâtimens de l'Escadre , ils feront empressés à y concourir , lorsqu'ils connoîtront les sentimens que nous venons de vous exprimer au nom de la Nation , de la Loi & du Roi , auxquels vous avez été toujours fidèles.

A bord du vaisseau La Ferme , le 3 Juin
1791.

Pour copie , conforme à l'original.

Signé, MONTDENOIX & LINGER.

AU FORT-ROYAL,

De l'Imprimerie de PIERRE RICHARD &
LECADRE, au Collège de St. Victor.